

5.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221121-313755-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2022

Affiché le 6 décembre 2022

Suite à la convocation en date du 7 novembre 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 21 NOVEMBRE 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Agnès DENYS, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Julien GOKEL donne pouvoir à Benjamin CAILLIERET, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Doriane BECUE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Marie SANDRA.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Yannick CAREMELLE, Laurent DEGALLAIX, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Christine DECODTS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Simon JAMELIN, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Eric RENAUD, Frédérique SEELS, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Don d'un véhicule départemental à l'association SIJADIS

Vu le rapport DV/2022/504

Vu l'avis en date du 14 novembre 2022 de la Commission Développement de l'espace rural,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à céder, à titre gracieux, à l'association SIJADIS, le véhicule de marque Renault, de type Clio, immatriculé AE-886-PX ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 12.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 13.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14
Absents sans procuration : 16
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 66 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0
Total des suffrages exprimés : 66
Majorité des suffrages exprimés : 34
Pour : 66 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 21 novembre 2022

OBJET : Don d'un véhicule départemental à l'association SIJADIS

L'association SIJADIS est un acteur local de la lutte contre les violences intrafamiliales. Elle déploie notamment des Centres d'Observation Judiciaire (COJ) à Valenciennes et à Douai pour l'accueil d'auteurs de violences conjugales, dans le cadre de mesures judiciaires d'éviction du domicile familial.

La lutte contre les violences intrafamiliales est une politique volontariste du Département. Lors de la rencontre avec le Président de l'association et le Procureur de la République, un besoin de véhicule a été identifié.

Afin de permettre à l'association de mener à bien ses missions, il est proposé de sortir du patrimoine départemental un véhicule pour en faire don à l'association SIJADIS.

De ce fait, il est proposé de céder, à titre gracieux, à l'association SIJADIS, le véhicule de marque Renault, de type Clio, immatriculé AE-886-PX, âgé de 12 ans.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser Monsieur le Président à céder, à titre gracieux, à l'association SIJADIS, le véhicule de marque Renault, de type Clio, immatriculé AE-886-PX ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.

Patrick VALOIS
Vice-Président